



RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION DE LA COMMUNE DE VICH POUR L'EXERCICE 2016

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion, formée de Messieurs Roger Brand, Jean-Benoît Guex, Michel Peiris, Anthony Pinzelli et Patrick Visinand, s'est réunie à plusieurs reprises afin d'examiner la gestion de la Commune pour la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 et afin d'examiner les comptes 2016.

La Commission de Gestion a pu rencontrer chacun des Municipaux afin de mieux comprendre le fonctionnement de chaque dicastère et de leur poser des questions au sujet de la gestion de la Commune. La Municipalité s'est en outre rendue disponible afin de permettre à la Commission de Gestion de constater sur le terrain les divers travaux d'entretien des bâtiments communaux qui ont eu lieu en 2016.

Nous tenons à remercier ici la Municipalité pour sa disponibilité et pour sa transparence. Nous les félicitons aussi pour la rédaction du Rapport de la Municipalité sur sa gestion 2016. Nous avons trouvé ce document très complet et très soigné.

Les détails concernant l'analyse effectuée par la Commission de Gestion sont documentés dans un document de travail séparé. Les Conseillers Généraux qui souhaitent le lire, peuvent obtenir une copie de ce document en prenant contact avec le bureau du Conseil Général. Nous présentons ici les conclusions principales qui ressortent de cette analyse.

Gestion générale de la Commune par la Municipalité

Bien que la Commune soit de petite taille, la Municipalité doit faire face aux mêmes problématiques qu'une ville mais avec des effectifs municipaux plus restreints. Les sujets que la Municipalité doit traiter sont très nombreux et souvent complexes. Nos Municipaux doivent participer à un nombre impressionnant d'associations intercommunales. La Commission de Gestion salue le dévouement et le travail des Municipaux et des employés communaux.

Finances

Au cours de ces dix dernières années, l'endettement de la Commune n'a cessé de diminuer. Au 31 décembre 2016, grâce à une gestion parcimonieuse et réfléchie des deniers communaux, la Commune



n'a plus aucune dette à long terme. Enfin, l'excellente marge d'autofinancement en 2016 atteste de la bonne santé financière de la Commune.

Coûts des affaires sociales

Le coût des affaires sociales (aide sociale, soins à domicile et prévention des comportements à risque) de 105 CHF par habitant nous paraît élevé. La Commission de Gestion restera attentive à l'évolution de ces coûts.

Centralisation de la gestion de la comptabilité

Des nouveaux modules du logiciel Ofisa ont été installés afin de permettre dès 2017 une gestion centralisée de la comptabilité et de gérer les permis de construire. Nous estimons que ceci constitue un investissement valable qui permet d'amener plus d'efficacité dans la gestion courante de la Commune.

Coûts d'électricité

La Commission de Gestion a relevé que le prix de l'électricité facturé par la SEIC aux habitants de Vich est le prix le plus bas pour tout le district de Nyon.

Archivage

La Municipalité a hérité d'un gros travail de remise en ordre des archives communales. Un plan de classement a été établi avec l'aide d'archivistes professionnels. Ceci constitue une excellente initiative prise par la Municipalité. Bien que difficile, cette remise en ordre est précieuse pour la Commune à la fois pour le présent et pour le futur.

Entretien des bâtiments communaux

La Commission de Gestion a pu confirmer que la Municipalité se préoccupe de l'entretien des bâtiments communaux et du patrimoine communal. Nous remercions Madame Trigg pour la visite qu'elle a organisée et qui nous a permis de constater les travaux d'entretien dans l'église Saint-Martin (révision de l'orgue, réparation du crépis, travaux de peinture, restauration de l'autel et entretien de la stèle romaine), dans l'école (travaux de peinture et alarme pour le feu remplacée), dans le bâtiment de la voirie et dans l'immeuble communal sis à la Grand'Rue 4 (mur repeint). Nous avons constaté que tous ces locaux sont propres et en ordre. Les points suivants ont été relevés par notre commission :

- La Municipalité est consciente que la façade de l'école côté Jura doit être nettoyée et il nous a été indiqué que ce nettoyage doit être planifié en fonction des autres projets en cours comme le bâtiment multifonction. Nous émettons donc le vœu qu'une planification au moins approximative de ce nettoyage soit établie en 2017.
- La Commission de Gestion s'étonne qu'aucun système d'alarme incendie n'ait été installé dans l'église vu qu'elle comporte de nombreux éléments en bois, et invite la Municipalité à avoir une réflexion quant à l'opportunité d'installer un tel système.



Ecoles et Petite Enfance

Actuellement, les enfants de Vich ayant entre 4 et 10 ans peuvent être pris en charge par la structure d'accueil parascolaire « Petit Casse-Croûte » à Duillier. Nous saluons l'effort fait par la Commune afin d'ouvrir dès la rentrée scolaire 2017, conjointement avec Duillier, une unité d'accueil parascolaire à Vich qui fonctionnera comme antenne du « Petit Casse-Croûte » à Duillier.

La Commission de Gestion relève aussi que le prix des structures d'accueil à disposition des parents de Vich sont plus élevés que sur bon nombre de communes. En effet, contrairement à la tarification des structures d'accueil faisant partie du Réseau d'Accueil des Toblerones, la tarification du « Petit Casse-Croûte » n'est pas dégressive en fonction du revenu des parents et n'inclut pas de rabais fratrie. Selon le revenu, une famille domiciliée à Vich avec deux enfants inscrits au « Petit Casse-Croûte » paiera plusieurs centaines de francs de plus par mois qu'une même famille domiciliée dans une autre commune comme Arzier, Le Muids, Givrins, Trélex, Prangins, St-Georges ou St-Cergue.

La Commission de Gestion émet par conséquent le vœu que le Municipalité, conjointement avec la Municipalité de Duillier, aligne la tarification du « Petit Casse-Croûte » avec celle du Réseau d'Accueil des Toblerones qui nous paraît plus raisonnable pour les familles.

Rénovation du réseau routier

La Commission de Gestion précédente avait exprimé, dans son rapport de l'année dernière, le vœu que les travaux de rénovation du réseau routier se terminent d'ici juin 2018. La Municipalité nous a confirmé que les délais et les budgets prévus sont pour le moment respectés et que les travaux devraient être terminés d'ici-là.

Environnement

Nous avons senti un engouement particulier de la Municipalité pour les aspects liés à la protection de l'environnement : soutien à trois réseaux écologiques qui ont planté divers types d'arbres et végétaux sur le territoire de la commune, élargissement du cours d'eau de la Serine et adoucissement des rives, signature du contrat « Lac-Pied du Jura » pour restaurer et pérenniser les habitats et engagement dans la voie « zéro pesticide » en sont quelques exemples. La Commission de Gestion félicite la Municipalité pour ses efforts dans ce domaine.

Qualité de l'eau

Nous sommes contents de constater que la qualité de l'eau potable sur Vich est vérifiée périodiquement et que celle-ci est excellente.

Communication

Le dernier point relevé par notre Commission concerne la Municipalité mais aussi le Conseil Général.

Actuellement, la communication envers la population de Vich est basée principalement sur :
-La communication faite par la Municipalité au Conseil Général (auquel une proportion, certes croissante mais néanmoins petite, de la population participe) ;



- La « newsletter » Vich Fait (dont la publication a lieu à des moments fixes et dont la rédaction est assurée bénévolement par un ancien habitant de la commune) ;
- Des « flyers » sporadiques (par exemple pour Vich en Fête ou concernant la circulation lors du Paléo).

Ces canaux de communication sont très appréciés et nous remercions toutes les personnes qui y contribuent. Toutefois, la Commission de Gestion estime que la communication envers la population devrait être plus substantielle, plus rapide et devrait utiliser des canaux permettant de toucher la population de façon plus efficace. Elle ne devrait pas attendre la publication du Vich Fait ni un Conseil Général. Ceci permettrait de mieux renseigner la population sur ce qui se passe dans la Commune, de mettre en valeur le travail effectué par la Municipalité et de stimuler encore plus l'esprit d'appartenance à la Commune. Nous pourrions imaginer que soient communiquées des informations concernant les travaux routiers, les nouvelles constructions autorisées, les naissances et les décès, le nombre d'habitants atteint chaque année, des événements particuliers dans la Commune, des rappels concernant les directives sur le centre de tri, les travaux réalisés par la Municipalité pour protéger l'environnement, des points communiqués par la Municipalité lors des Conseils Généraux, les préavis qui seront ou qui ont été traités lors du Conseil Général, etc.

Nous avons évoqué la question de la communication avec la Municipalité lors de certaines de nos rencontres. Dans le cadre de ces discussions, la Municipalité a relevé qu'elle souhaite faire attention à la charge de travail importante que cela pourrait engendrer.

La Commission de Gestion émet par conséquent le vœu que le bureau du Conseil Général se charge, en collaboration avec la Municipalité, de ce type de communication. Une stratégie de communication devrait être établie conjointement par le bureau du Conseil Général et la Municipalité, basée par exemple sur l'utilisation des réseaux sociaux. Ce volet de communication viendrait en plus des canaux actuels (Conseil Général, Vich Fait, flyers) qui sont, nous le soulignons encore, très utiles.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion recommande au Conseil Général de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de la Commune en 2016 et d'adopter les comptes communaux 2016.

Pour la Commission de Gestion :

Roger Brand

Jean-Benoît Guex

Michel Peiris

Anthony Pinzelli

Patrick Visinand

Date : 13 juin 2017